

ENTENTE MAÎTRESSE SUR L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTS

Les étudiants qui ont le droit à un financement à temps plein et à temps partiel devront remplir une entente maîtresse sur l'aide financière aux étudiants (EMAFE) au moyen d'un processus en ligne. L'EMAFE est une entente légale qui décrit vos responsabilités et les modalités d'acceptation de vos bourses d'études et/ou prêts et vos responsabilités de remboursement de prêts. Il existe des EMAFE distinctes assorties de modalités particulières pour le financement à temps plein et à temps partiel.

Vous aurez besoin d'une nouvelle EMAFE si :

- vous effectuez une première demande de bourse ou de prêt d'études à temps plein ou à temps partiel;
- vous n'avez pas reçu une bourse ou un prêt d'études pour deux années ou plus;
- vous avez déjà reçu une bourse ou un prêt pour des études dans une autre province ou un autre territoire, mais depuis vous avez établi résidence au Nouveau-Brunswick;
- vous avez déjà reçu une bourse ou un prêt pour des études à temps plein et vous êtes maintenant inscrit dans un programme d'études à temps partiel pour la première fois, ou vice versa.

Remarque : *Vous pourriez avoir une EMAFE à temps partiel active et une EMAFE à temps plein active à la même fois.*

L'EMAFE est une entente **pluriannuelle**; vous n'avez pas à soumettre une nouvelle entente chaque fois que vous présentez une demande de financement (à moins de suspendre vos études pour deux ans ou d'établir votre résidence dans une autre province ou un autre territoire).

Soumission de l'EMAFE

La soumission d'une EMAFE est un processus en ligne, électronique. Il faudra généralement environ 20 minutes pour compléter.

Lorsque votre demande aura été évaluée, vous recevrez un avis d'évaluation y compris un numéro d'EMAFE à dix chiffres qui est utilisé pour compléter votre EMAFE.

Le Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE) vous enverra un « courriel de bienvenue » qui vous fournira une adresse URL sécurisée pour créer un compte en ligne auprès du CSNPE et remplir votre EMAFE. Vous devrez copier-coller cette adresse dans une nouvelle fenêtre de votre navigateur pour lancer le processus d'inscription au CSNPE.

Avant de commencer le processus en ligne, vous devrez être prêt à fournir :

- les renseignements sur votre compte bancaire (numéros de transit, d'institution et du compte);
- votre numéro d'assurance sociale (NAS);
- le numéro d'EMAFE à 10 chiffres; et
- votre date de naissance.

Votre EMAFE doit être rempli au moins 4 semaines avant la date de fin de votre période d'études, car le financement ne peut être accordé après la fin de votre période d'études.

Si vous avez des questions au sujet du processus d'inscription, veuillez visiter le site <https://www.csnpe-nslsc.canada.ca/fr/questions-frequeemment-posees> pour consulter la liste de questions fréquemment posées ou communiquer avec le CSNPE au 1-888-815-4514.